



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musée des arts premiers

Question écrite n° 58692

Texte de la question

M. Georges Sarre attire à nouveau l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation et l'avenir du musée de l'Homme, ses questions sur ce sujet, publiées au Journal officiel du 9 et du 23 octobre 2000 (n°s 51944 et 52859) n'ayant toujours pas obtenu de réponses. Il est en effet nécessaire d'engager la rénovation du musée de l'Homme et de sa bibliothèque interdisciplinaire. Mais ce programme de rénovation doit être porté par un projet scientifique et culturel respectueux de l'histoire de ce musée-laboratoire, de ses missions et de ses collections qui sont à l'origine de son rayonnement international depuis qu'il a été créé par le gouvernement du Front populaire en 1937. Le musée de l'Homme reste aujourd'hui le principal centre interdisciplinaire d'anthropologie en France et ses collections ethnographiques en constituent le noyau dur. Il assure, en conservant et en exposant celles-ci, une présentation didactique de la diversité culturelle tout en permettant la recherche et l'enseignement de cette matière. Or le déménagement de toutes les collections ethnographiques vers le futur musée des Arts et Civilisations, quai Branly, condamnerait de fait le musée de l'Homme. C'est pourquoi il lui demande de prendre toutes dispositions nécessaires pour que l'essentiel des collections ethnographiques (près de 300 000 objets) reste au sein du musée de l'Homme et que seules les pièces nécessaires (soit environ 2 000) fassent l'objet d'un transfert en direction du futur musée. Il souhaite qu'il lui fasse part publiquement de ses intentions sur ces orientations fondamentales pour l'avenir du musée de l'Homme et qui recueillent aussi l'assentiment des personnels scientifiques et techniques de cette institution. - Question transmise à M. le ministre de la recherche.

Texte de la réponse

C'est dans le cadre de la rénovation du Muséum national d'histoire naturelle que doit être envisagée la réflexion sur l'avenir du musée de l'Homme, de ses collections, de sa bibliothèque et de ses locaux, qui dépendent du Muséum. Cette réflexion devra être conduite en prenant en compte l'histoire propre et les spécificités de ce laboratoire-musée, la nécessité de sa rénovation matérielle, la création du musée quai Branly et le souci d'élaborer un projet scientifique novateur qui constitue, à l'ère postcoloniale, un véritable retour à l'esprit des fondateurs du musée de l'Homme. En effet, le regard porté sur les objets réunis dans les collections a été profondément renouvelé. La recherche scientifique dans ce domaine, en France et à l'étranger, s'articule désormais autour de deux directions principales : d'une part, l'étude de la constitution des collections, qui nous permet de mieux comprendre l'histoire de la société française, de son regard sur l'autre, de ses orientations esthétiques et scientifiques ; d'autre part, l'analyse des objets eux-mêmes, qui sont des signes essentiels à toute interprétation des cultures, des sociétés, ou des arts desquels ils ont été extraits. Ces éléments nouveaux devront trouver toute leur place dans un projet scientifique qui veille à la préservation des collections et de l'héritage du musée de l'Homme. Ce projet a fait et continuera à faire l'objet de discussions approfondies associant les différentes communautés scientifiques et toutes les institutions concernées. Un groupe de travail sera mis en place à l'automne 2001, afin de faire des propositions en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58692

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1314

Réponse publiée le : 10 septembre 2001, page 5271